

Le transport aérien est essentiel aux petits États insulaires. L'aide au développement des transports a été le principal volet du programme régional du Canada dans les Antilles. Par exemple, l'ACDI a fourni plus de 90 millions de dollars dans le cadre du projet des aéroports des Caraïbes et de celui de l'aide technique aux aéroports pour améliorer le transport aérien dans la région. Ces projets mettent l'accent sur l'amélioration de la sécurité opérationnelle et de la maintenance matérielle dans les aéroports des Antilles du Commonwealth, de façon à ce que les normes internationales soient respectées, ainsi que sur l'aide à la gestion de l'aviation civile dans la région.

Le deuxième secteur où les dépenses ont été les plus élevées dans l'ensemble de la région est celui du développement des ressources humaines et de l'éducation. On a notamment apporté un soutien à des programmes de bourses d'études et à l'Université des Antilles (University of the West Indies).

Pacifique Sud

Le Canada et le Pacifique Sud partagent les mêmes préoccupations relativement à la gestion des océans. Les problèmes sont multiples : pêche non réglementée, taille excessive des flottilles, navires changeant de pavillon pour éviter les contrôles, bases de données non fiables et manque de collaboration entre États. Le Canada a pu établir une bonne relation avec la région sur ces questions car il n'y possède pas de flottille de pêche à grande distance. Il est donc perçu comme partageant certains intérêts (autres que des intérêts matériels directs) avec cette région.

Le Canada a largement orienté son programme bilatéral d'aide dans la région vers les groupes impliqués dans la gestion des ressources océaniques. Par exemple, le Projet d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud de l'ACDI vise à renforcer les organisations régionales clés oeuvrant dans les domaines de l'exploitation et de la gestion des océans. Il fournit des services de consultation technique, de la formation et un soutien institutionnel à diverses organisations de la région. La phase II du projet a été récemment lancée. Cette initiative vise à régler certains des problèmes pressants des petits États insulaires du Pacifique Sud en matière d'environnement et de gestion des ressources. Le rapide développement économique de l'Asie du Sud-Est exerce des pressions de plus en plus fortes sur les ressources marines de la région. La phase II contribuera à renforcer la capacité des institutions régionales de faire face aux répercussions environnementales de ce développement.

En plus de mener des grands projets comme ceux indiqués ci-dessus, l'ACDI verse 2,65 millions de dollars par année aux États insulaires de la région du Pacifique Sud pour de petits projets de développement communautaire, qui requièrent chacun entre 20 000 \$ et 50 000 \$.